Association de Tir Audengeoise (ATA)

Agréé par la Fédération Française de Tir sous le numéro 02 33 005 Homologation FFTir n°7133 du 14 février 2017 Agréé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports sous le numéro ET000669 Déclaration en Préfecture de Bordeaux sous le numéro 00894 le 13 février 1990 Organisme reconnu d'intérêt général SIRET 831 070 412 00018 Code APE 9312Z



Audenge, le 09 mars 2020

Madame Nathalie Le Yondre, Maire 24, allée de Boissière 33980 AUDENGE

Madame le Maire

Nous avons pris, le comité directeur de l'ATA et moi-même, connaissance de votre réponse du 4 mars 2020 à notre sollicitation et nous vous en remercions.

Si toutefois votre correspondance ne répond pas à notre demande, qui est en résumé de savoir si l'association que je dirige ne sera pas amenée à disparaitre purement et simplement en août faute de stand de tir, nous notons avec satisfaction que la situation très délicate dans laquelle risque de se trouver nos adhérents est une de vos préoccupations, que je partage grandement, soyez en convaincue. Nous observons également que le tir sportif n'est pas oublié dans vos objectifs affichés sur les documents de la campagne municipale.

Dans votre conclusion, vous nous dites que vos services poursuivent le travail complexe et important pour notre association. Nous n'en doutons pas. Nous serions cependant heureux d'y participer de façon plus concrète. Cette collaboration permettrait de convenir d'un calendrier d'actions et d'une répartition des tâches qui pour l'instant nous font cruellement défaut et nous donnerait par ailleurs une certaine visibilité sur notre avenir.

Je reste, ainsi que le comité directeur, à votre entière disposition pour ce nouvel élan de notre association.

Veuillez croire, Madame le Maire, en l'expression de mon profond respect.

